

Programme d'accompagnement des communes pour la préservation de la ressource en eau

Territoire concerné

Donnery



Date de mise en œuvre du projet

2019-2022

Description du projet Objectif Climat 2030

« Objectif Climat 2030 » est un programme d'accompagnement des communes souhaitant s'engager sur la préservation de la ressource en eau.

Au-delà des approches et solutions à diffuser pour améliorer la résilience des territoires, la démarche « Objectif Climat 2030 » vise à mettre en place avec les élus locaux, les agents des collectivités, les acteurs du territoire et les habitants une culture de l'adaptation et du risque afin de mieux prendre en compte les enjeux eau et climat dans les décisions locales.

Sur la base de l'état des lieux, des axes d'adaptation prioritaires sont identifiés pour définir les mesures à mettre en place à court, moyen et long termes pour réduire la vulnérabilité face aux conséquences du changement climatique, permettant ainsi de mener des actions sur :

- La désimperméabilisation des sols et la végétalisation des villes,
- La sobriété et les économies d'eau.

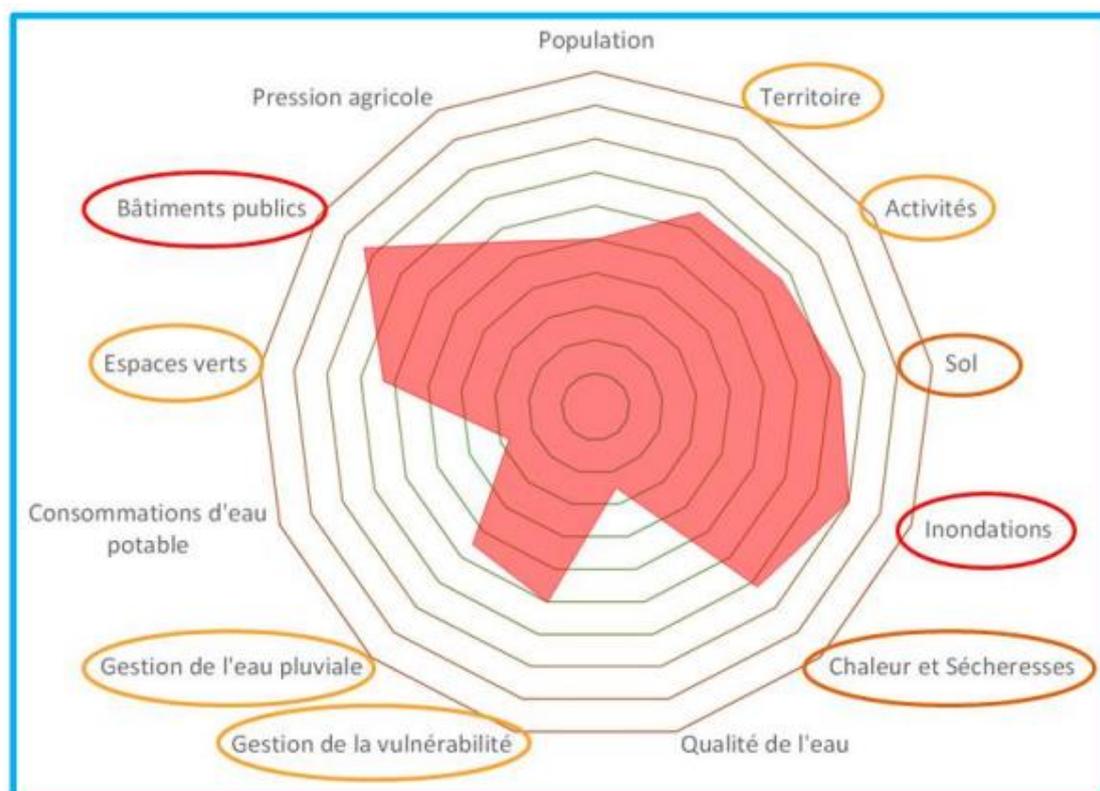
Ces volets complémentaires permettent de traiter la majorité des sujets liés à l'eau et à l'adaptation aux changements climatiques : gestion des eaux pluviales, risque inondation, sécheresse, zones humides, trames verte et bleue, biodiversité...

Ce travail est compilé dans un plan d'actions, qui détaille les actions concrètes à réaliser et fixe également des échéances et des indicateurs permettant leur suivi.

Afin de faciliter la mise en œuvre, des fiches techniques détaillées sont proposées par l'association.

Enfin, tout au long de l'action, il est primordial que les acteurs du territoire s'approprient la démarche et les enjeux du projet, ce qui implique de leur donner des clés de compréhension. Des interventions pédagogiques et ludiques sont organisées à destination du grand public et des jeunes, permettant de renforcer l'implication citoyenne autour du projet. La sensibilisation des habitants se fixe l'objectif de provoquer des prises de conscience et des changements de comportement

Synthèse de l'état des lieux de la vulnérabilité



Proposition de plan d'actions

Actions à destination des services municipaux

- 1.1  Intégrer le risque inondation dans le zonage du PLU
- 1.2  Installer des récupérateurs d'eau de pluie pour l'arrosage des espaces verts
- 1.3  Doter les bâtiments publics d'équipements économes en eau
- 1.4  Intégrer dans le PLU des mesures favorables à l'infiltration sur place et à la végétalisation des parcelles
- 1.5  Appliquer un débit de fuite nul à chaque nouvel aménagement et faire appel aux techniques alternatives au « tout tuyau »
- 1.6  Formaliser une liste de végétaux à privilégier pour leur origine locale et leur résistance à la sécheresse
- 1.7  Mettre en place une Réserve Communale de Sécurité Civile
- 1.8  Compléter la liste des personnes vulnérables en diversifiant les canaux de recensement et en s'appuyant sur le professionnels médicaux-sociaux

Actions à destination des habitants

- 2.1  Organiser une fête des rivières pour sensibiliser les habitants
- 2.2  Sensibiliser les habitants pour réaliser leur « Plan familial de mise en sureté »
- 2.3  Installer un repère de crue
- 2.4  Poser des panneaux « début de zone inondable »
- 2.5  Communiquer sur les différentes façons d'infiltrer les eaux de pluie ou les récupérer pour des usages domestiques
- 2.6  Installer un récupérateur d'eau de pluie pour l'arrosage du jardin partagé
- 2.7  Informer les habitants sur les végétaux adaptés au changement climatique à privilégier pour des plantations
- 2.8  Sensibiliser les habitants sur les services écosystémiques
- 2.9  Sensibiliser les habitants sur les économies d'eau

Actions à destination du syndicat de rivière (SIBCCA)

- 3.1  Lancer un programme de restauration de la Crénolle et de zones humides

 : Thème prioritaire

 : Thème important

 : Thème non prioritaire

Avec le soutien de



L'Agence de l'eau Loire-Bretagne



La région Centre-Val de Loire